

Article 21 du Règlement

Semaine nationale de la forêt, il est grand temps que les Canadiens se rendent compte qu'ils sont en train de détruire les forêts et avec elles les emplois que ce secteur fournit.

Le Service canadien des forêts s'enorgueillissait naguère de montrer la voie au monde en ce qui concerne les techniques de recherche et de gestion forestières. En 1960, le gouvernement Diefenbaker avait présidé à l'âge d'or du Service des forêts au niveau fédéral. Or, depuis le milieu des années 1960 que le parti libéral exerce le pouvoir, l'appui réel que le secteur forestier reçoit est inversement proportionnel au temps pendant lequel les libéraux ont été au pouvoir. Presque à tous les points de vue, le gouvernement actuel traite notre secteur des forêts d'une façon ignoble depuis plus de deux décennies.

La sensibilisation accrue des Canadiens à ces questions et l'appui que leur accorde le parti progressiste conservateur du Canada ont mis les questions forestières à l'ordre du jour. Le gouvernement doit y trouver des solutions. Il doit prendre des moyens pour assurer la survie d'un secteur qui rapporte à l'économie 24 milliards de dollars et qui fournit du travail à un million de Canadiens.

Le gouvernement du Canada doit prendre les choses en main. Il doit s'engager à créer un ministère des forêts et à collaborer avec les provinces, les territoires et le secteur privé pour assurer l'avenir de ce secteur essentiel de notre économie. S'il refusait de s'engager ainsi, la Semaine nationale de la forêt pourrait bien devenir semaine de deuil national.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

ON REMERCIE LE MINISTRE DES TRANSPORTS DE LA NOUVELLE POLITIQUE

Mme Éva Côté (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, ce matin nous avons l'honneur de recevoir devant le Comité permanent des transports de la Chambre l'honorable ministre qui est venu déposer sa nouvelle politique en matière de transports aériens, la Politique aérienne du Canada. Vous me permettez certainement, monsieur le Président, de dire au nom de tous mes concitoyens de ma région, celle du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, que je suis enchantée des propositions qui sont faites et qui sont soumises actuellement à la population canadienne.

L'essentiel de cette politique témoigne tout simplement de la confiance que le gouvernement place dans la capacité de l'industrie aérienne canadienne de soutenir une concurrence accrue. Et pour citer l'honorable ministre, je dirais que les compagnies aériennes auront ainsi l'occasion de fournir un meilleur rendement et d'être plus concurrentielles. Les consommateurs bénéficieront ainsi d'une plus grande gamme de prix et de services.

Et j'aimerais attirer l'attention de mes concitoyens sur le fait que la libéralisation dans les tarifs ou dans les lignes aériennes n'a rien à voir avec la sécurité qui doit être maintenue dans le transport aérien. Toujours, la Commission canadienne des transports et le ministère des Transports apporteront une attention spéciale à la sécurité; quant à la politique dont on parle aujourd'hui, il s'agit d'une libéralisation dans les tarifs et dans les lignes aériennes où les compagnies pourront se concurrencer pour le mieux-être de tous les usagers du transport aérien.

M. le Président: A l'ordre! Le temps accordé à l'honorable secrétaire parlementaire est maintenant expiré.

* * *

[Traduction]

LA LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DE L'OUEST

ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE MODIFICATIVE

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, voici maintenant plusieurs mois que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et le ministre responsable de la Commission canadienne du blé promettent aux agriculteurs des Prairies le remboursement d'une partie de leurs cotisations à la Caisse de stabilisation des prix du grain de l'Ouest. Les deux partis d'opposition ont fait savoir qu'ils acceptaient de collaborer pour que l'on apporte rapidement à la loi les modifications nécessaires afin qu'elle réponde mieux aux besoins financiers des agriculteurs.

Il y a plus de deux semaines, les deux ministres ont rendu public un communiqué de dix pages décrivant les répercussions qu'aurait leur projet de loi pour les agriculteurs. Ils ont montré comment le mécanisme de déclenchement du paiement unitaire tiendrait davantage compte des reculs de prix, comment en adoptant la campagne agricole comme période d'application du Programme on pourrait relier plus étroitement les recettes de la vente d'une récolte aux coûts de production et accélérer les paiements, et comment en étalant le calcul des liquidités moyennes sur cinq campagnes agricoles on parviendrait à verser des paiements plus élevés totalisant plus de 300 millions de dollars. L'agriculteur qui aurait versé la cotisation maximum pourrait ainsi obtenir un paiement d'environ \$5,000.

Voilà ce qu'ont dit les deux ministres, monsieur le Président, mais ils n'ont rien fait depuis. La Chambre n'a été saisie d'aucun projet de loi en ce sens, et les ministres n'ont pris aucune mesure concrète montrant qu'ils ont vraiment l'intention d'accorder des paiements dès maintenant quand les agriculteurs en ont besoin.

Pourquoi n'a-t-on pas présenté le projet de loi à la Chambre? Pourquoi les agriculteurs doivent-ils attendre pour se faire rembourser leur propre argent? Pourquoi le ministre continue-t-il à remettre le paiement à plus tard? Veut-il que le paiement ait l'air d'un cadeau à l'occasion de la campagne électorale plutôt que d'un remboursement auquel les agriculteurs de l'Ouest ont droit ayant cotisé de bonne foi à la Caisse?

* * *

[Français]

LES MEDIA

LE RÉTABLISSEMENT DE FAITS PAR LE TORONTO «STAR»

M. Marcel Dionne (Chicoutimi): Monsieur le Président, le 4 avril et le 15 avril, à la Chambre, j'avais signalé le fait que le *Toronto Star* avait écrit un article qui était très désobligeant à l'endroit de la ville de Chicoutimi. Depuis ce temps, et pour avoir parlé personnellement avec le journaliste, M. David Miller, et un des responsables du journal, M. Terry Hall, ce même journal envoyait une autre équipe rencontrer les autorités de la ville de Chicoutimi.

Pour avoir critiqué ce journal que je considère comme très respectueux et honnête, je dois dire à la Chambre, monsieur le